

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS – TARIFS 2019

## STAGES INTRA

**Convention de formation** : une convention est établie pour toute action de formation conformément à la législation du travail, entre le commanditaire et l'organisme de formation Ressources & Innovation

**Évaluation de la formation** : à la fin de la formation, un bilan est envoyé par Ressources & Innovation au responsable de la formation.

**Attestation de stage** : à l'issue de la formation, une attestation de présence et /ou une feuille d'émargement est envoyée au responsable de la formation. Une attestation individuelle pourra être délivrée à chaque participant.

**Durée** : en général de 2 à 5 jours ou plus selon le thème, en discontinu, ou par demi-journées régulièrement espacées pour l'analyse de pratique, le coaching ...

**Horaires** : en général de 9h à 17h

**Groupe** : le nombre de participants est compris entre 6 et 15 personnes

**Lieu** : le demandeur pourvoit, à ses frais, à la fourniture d'un lieu approprié au thème de la formation.

### Coût pédagogique – tarifs 2019 (nos tarifs sont exonérés de TVA) :

- Formation à la journée : 1250 €/jour par groupe
- Formation à la demi-journée (3h30') : 690 €/demi-journée par groupe.
- Intervention à l'heure : 200 €/heure pour l'analyse de pratique ou coaching

Selon les thématiques, des intervenants extérieurs sont susceptibles d'être sollicités ponctuellement, en plus du formateur, suscitant un surcoût (se référer au devis)

**Frais de formation** : les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs sont facturés en sus au commanditaire.

## STAGES INTER ENTREPRISES

Nous mettons à votre disposition 2 formules distinctes de stages en inter-entreprises :

- 1- Nous vous proposons de vous regrouper vous-mêmes entre demandeurs, pour organiser la formation dont vous aurez besoin
- 2- Nous pouvons nous charger d'organiser la logistique du stage dans votre région (coût en sus)

**Date limite d'inscription** : 60 jours avant le premier jour de stage. Le nombre de participants est compris entre 6 et 15 personnes.

**Convention de formation** : une convention est établie pour toute action de formation conformément à la législation du travail, soit au nom du participant, soit au nom de la structure de prise en charge.

**Évaluation de la formation** : à la fin de la formation, un bilan est envoyé par Ressources & Innovation au responsable de la formation.

**Attestation de stage** : à l'issue de la formation, une attestation de présence et :ou une feuille d'émargement est envoyée au responsable de la formation. Une attestation individuelle est délivrée à chaque participant.

**Durée** : de 2 à 4 jours ou plus selon le thème, en discontinu, ou par demi-journées régulièrement espacées pour l'analyse de pratique, le coaching ...

**Horaires** : en général de 9h à 17h

**Lieu** :

Soit : les établissements demandeurs pourvoient, à leur frais, à la fourniture d'un lieu approprié au thème de la formation.

Soit : nous effectuons le choix du lieu garantissant le cadre nécessaire au meilleur profit du stage.

Le lieu exact est précisé aux inscrits au plus tard un mois avant le début de la session.

## Avantages

### 1. Pour la structure établissement/ association : coûts et problèmes de remplacements limités

- Ces stages permettent à des structures ayant un budget de formation restreint de faire accéder leur personnel à la formation continue professionnelle.
- Ces stages offrent la possibilité d'envoyer en formation seulement une ou deux personnes par service ou par établissement.
- De tels stages permettent de créer une excellente dynamique inter-établissement, féconde tant sur le plan fédératif au sein d'une même corporation professionnelle qu'au niveau institutionnel.

### 2. Pour les stagiaires : une liberté d'expression

Ces stages permettent l'accès en individuel à la formation continue professionnelle (DIF ou autre)

La rencontre de personnes exerçant au sein de structures différentes s'avère très riche en échanges sur les pratiques respectives et apporte une ouverture professionnelle.

Ne pas connaître les autres stagiaires donne une liberté d'expression plus importante (moins peur du regard et du jugement des collègues).

#### Coût pédagogique – tarifs 2019 (nos tarifs sont exonérés de TVA) :

- Formation à la journée : 200 €/jour par personne.
- Réduction de 5 % pour le deuxième inscrit d'un même établissement au même stage.
- Réduction de 10 % à partir du troisième inscrit d'un même établissement au même stage.

Selon les thématiques, des intervenants extérieurs sont susceptibles d'être sollicités ponctuellement, en plus du formateur, suscitant un surcoût (se référer au devis)

**Frais de formation** : les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs sont facturés en sus au commanditaire.